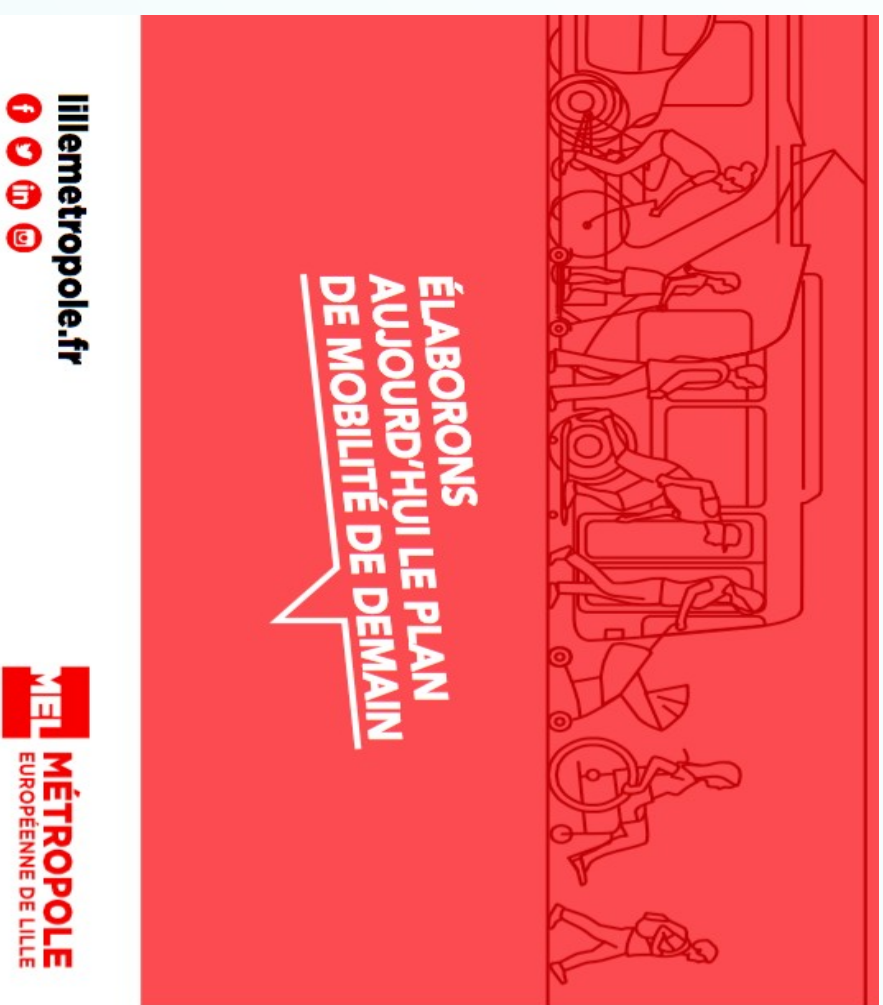


CONTRIBUTION À LA CONCERTATION CITOYENNE SUR LE PLAN DE MOBILITÉ DE LA MEL



MEL et VOUS !





MEL & VOUS

MEL et VOUS !

L'association MEL&VOUS est un laboratoire d'idées, composé de citoyens métropolitains, qui a l'ambition de contribuer à l'animation du débat démocratique, à la vie des idées, à la recherche et à l'amélioration des politiques publiques.

- Afin d'éclairer les acteurs de la MEL sur les enjeux et leurs problématiques sur le territoire métropolitain, pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions concernant les compétences de la MEL,
- Afin de permettre à la société civile d'accroître ses connaissances, de mettre en valeurs ses savoirs et développer les talents existants,
- Afin d'élever l'intelligence collective,

MEL&VOUS produit les réflexions des membres de la société civile et propose ses contributions.



Préambule

Le thème de cette concertation porte sur le « changement des habitudes de déplacement et les accompagnements envisageables pour les faire évoluer ». Nous pensons que ce qui est le plus susceptible de faire évoluer les comportements, c'est d'être en capacité de proposer des alternatives à l'autosolisme, et donc de porter une vision structurante (élargie aux territoires voisins) des réseaux de transport.

Nous proposons dans ce document quelques mesures d'accompagnement, mais nous sommes persuadés que les comportements n'évolueront significativement que si la MEL se met en capacité de proposer des alternatives compétitives, qualitativement, à l'utilisation de l'automobile, pour ses seuls besoins.



Notre regard sur les réseaux de transport :

- Nous souhaitons voir un développement significatif du réseau de transport en commun, mais aussi de voies réservées pour bus & autopartage, et de voies sécurisées et continues pour la pratique du vélo (*)
- En matière d'infrastructures de transport, la MEL a un retard important, qu'il faut combler rapidement. Il est donc indispensable que la MEL adopte un budget « investissements transport » très élevé ... ce qui écarte à court terme les perspectives de gratuité, puisque la seule charge de ces lourds investissements ne peut pas incomber aux seuls contribuables.

- (*) Concernant les « voies réservées vélo », le Plan de Relance du Gouvernement prévoit une enveloppe de 200 M€. La MEL va t'elle faire le nécessaire pour bénéficier d'une partie de ces financements ?



Notre regard sur les réseaux de transport :

- Les réseaux de transport sont structurants et s'intègrent dans une vision globale, à moyen terme, sur l'habitat et la qualité de vie. Seule la qualité de cette vision nous semble en mesure de transcender les résistances purement locales ... ce qui « pose question » quant au mode actuel de gouvernance de la MEL.
- Le développement d'un réseau de transport en commun qualitatif nécessite de concentrer les moyens sur certains axes et sur certains sites de correspondances modales (métro – vélo, par exemple). C'est un levier fondamental pour assurer de la régularité et de la fréquence des dessertes, et donc de « donner confiance » dans ces alternatives. Cette approche est opposée au « saupoudrage » auquel nous a habitué la MEL. Le mode actuel de gouvernance de la MEL est-il adapté à ce type d'orientation ?



Notre regard sur les réseaux de transport :

- Dans le cadre de cette vision de moyen terme, vers un réseau de transport en commun structurant, il nous semble indispensable de traiter quelques points cruciaux :
 - La saturation de la gare Lille-Flandres, dont la situation actuelle est bloquante en matière de développement de liaisons ferroviaires (augmentation des fréquences de dessertes, en particulier)
 - La validation (ou pas) des « villes d'appui » telles qu'elles étaient proposées dans le dossier SDIT (Schéma Directeur des Infrastructures de Transport) – ainsi que le choix des « points d'entrée » sur le centre de la MEL, avec les niveaux d'équipements associés (parkings relais en particulier, mais aussi transformation des gares – train ou métro - pour en faire des lieux de services et d'échanges)



Quelques propositions d'accompagnement ...

... qui ne doivent pas nous écarter de la nécessité d'une accélération des investissements sur les réseaux de transport.

- La multiplication de « points de livraison de proximité » pour participer au développement des achats de particuliers utilisant d'autres modes que la voiture.
- La mise en place, à destination des familles avec enfants ou adolescents, de parcours ludiques de marche, pour favoriser l'adoption ultérieure de ce mode de déplacement.
- Sur certaines dessertes, le choix de bus de petite ou moyenne capacité, plus sécurisants pour certains passagers, en particulier les personnes âgées.
- L'intégration par les entreprises, dans le cadre des formations de préparation à la retraite, des problématiques de mobilité (cela existe à Nantes).
- La promotion du covoiturage par les entreprises (au sein desquelles une relation de confiance est plus facile à instaurer).
- L'abondement par la MEL du forfait « mobilité durable » accordé par les entreprises basées sur son territoire.



MEL et VOUS !

Avertissement

Si cette contribution vous interpelle, si vous elle vous interroge, si vous souhaitez avoir plus d'informations, si vous souhaitez la compléter ou l'amender, ou plus simplement si vous souhaitez collaborer à notre démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

meletvous2026@gmail.com